

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 OCTOBRE 2021

Étaient présent(e)s :

M. BAUCHER, J.N. BROUSTAU, D. CLAVERY, B. COYOLA, B. DOMENEC, J. GIBOIN,
P. NAUDET, S. NICLOUX.

Étaient absent(e)s/excusé(e)s :

S. LEBLANC donne pouvoir à P. NAUDET, P. MARTINEZ donne pouvoir à J.N. BROUSTAU,
P. MACÉ.

Secrétaire de séance : P. NAUDET.

OUVERTURE DE LA SEANCE à 17h35

Lecture du PV du 28/09/2021.

Le PV est soumis à l'approbation du conseil municipal.

APPROUVÉ à l'unanimité.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT : compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation donnée au maire :

Aucune décision du maire n'a été prise depuis la dernière réunion du conseil municipal.

Arrivée de J. GIBOIN à 17h40.

25.2021 Délibération sur le choix des entreprises pour la réalisation de la Halle de partage « La Marensine ».

Monsieur le maire rappelle d'une part que le projet d'édifier une halle de partage sur l'airial situé devant la mairie faisait partie des engagements de la liste qu'il conduisait lors de la campagne municipale de 2020.

Aujourd'hui le dossier permet de demander au conseil municipal de délibérer sur le choix des entreprises qui vont participer à la réalisation de la halle de partage « La Marensine ».

Monsieur le maire résume les principales étapes :

- Le choix de Mme DESQUEYROUX comme maître d'œuvre résulte de la décision n° 1/2021 du 14/01/2021 qui a été portée à la connaissance du conseil au cours de sa réunion du 16/02/2021 ;
- Le permis de construire a été accordé le 20 avril 2021 ;
- Le plan prévisionnel de financement a été adopté au cours du conseil municipal du 16/02/2021 ;

- Pour chaque lot des demandes de devis ont été demandées auprès de plusieurs fournisseurs ;
- Les dossiers de demandes de subvention ont été initiés auprès des financeurs :
 - ✓ DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux)
 - ✓ FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)
 - ✓ Région

Dès à présent la préfecture (DETR) a donné son accord pour apporter un financement égal à 26,3 % du montant des travaux.

Le dossier FEADER est en cours de relecture. C'est sur la base de ce dossier que la région sera sollicitée.

Monsieur le maire indique aux conseillers que le total des travaux étant inférieur à cent mille (100 000,00) euros, les dispositions de la loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique) du 7 décembre 2020 ont été appliquées.

Elles permettent, pour relancer l'économie, de recourir à une procédure allégée. Ainsi il n'y a pas d'appel d'offre ni de publicité.

Ces facilités n'exonèrent pas - bien au contraire - de solliciter plusieurs entreprises, de choisir une offre pertinente et de veiller à l'optimisation des deniers publics.

C'est avec ces objectifs que 6 octobre dernier se sont réunis les membres de la commission « Patrimoine-Travaux-Bâtiments publics » pour analyser les devis reçus et proposer au conseil la sélection des entreprises qui pourraient être retenues.

Le compte-rendu de cette réunion a été joint à la convocation de la présente réunion conseil municipal.

Proposition de la Commission

Lots Travaux	Entreprises	Date devis	H.T.	T.T.C.
Gros œuvre	BATBEDAT	30/09/2021	14 169,80 €	17 003,76 €
Charpente	BORDES	27/09/2021	50 607,20 €	60 728,64 €
Dallage	BATISOL DALLAGE	27/09/2021	11 263,37 €	13 516,04 €
Electricité	BOUYGUES	30/09/2021	6 000,00 €	7 200,00 €
Eclairage	SYDEC	25/11/2020	9 533,00 €	9 533,00 €
Aménagement ext.	T.T.L.	07/09/2021	6 770,00 €	8 124,00 €
Total			98 343,37 €	116 105,44 €

Dans l'hypothèse où ces choix seraient validés par le conseil municipal, le budget du projet serait le suivant :

Halle de partage La Marensine				
Budget dépenses				
Dépenses	Lot	Intervenants	Montant HT	Montant TTC
ÉTUDES				
Plan topographique		Le Deun et Bonnet	1 440,00 €	1 728,00 €
Maitrise d'oeuvre		Claire Desqueyroux	6 000,00 €	7 200,00 €
Sondages sol		Géofondation	1 350,00 €	1 620,00 €
Coordinateur sécurité/santé		Vigeis	1 800,00 €	2 160,00 €
Total études			10 590,00 €	12 708,00 €
TRAVAUX				
Gros oeuvre	1	BATBEDAT	14 169,80 €	17 003,76 €
Charpente	2	BORDES	50 607,20 €	60 728,64 €
Dallage	3	BATISOL	11 263,37 €	13 516,04 €
Électricité	4	BOUYGUES	6 000,00 €	7 200,00 €
Éclairage (a)	5	SYDEC	9 533,00 €	9 533,00 €
Voirie et réseaux divers (VRD)	6	TTL	6 770,00 €	8 124,00 €
Total travaux			98 343,37 €	116 105,44 €
(a) Le SYDEC préfinance la TVA				
Total dépenses			108 933,37 €	128 813,44 €

Budget recettes				
Recettes				
ORGANISMES	Demande initiale	Demande révisée	En % attribué	
FEADER	45 000,00	42 810,39		en attente
Région	30 000,00	10 000,00		en attente
DETR	30 000,00	25 864,31	26,30%	Arrêté du 02/07/21
CLN	15 000,00	0,00		
Autofinancement travaux	19 410,00	19 668,67	20,00%	
Autofinancement études	10 590,00	10 590,00		
Autofinancement TVA		313,31		
FCTVA		19 566,76		
Total recettes		150 000,00 €	128 813,44	

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire et consulté le compte-rendu de la réunion de la commission « Patrimoine-Travaux-Bâtiments publics » du 6 octobre 2021, le conseil municipal **DÉCIDE** :

- de retenir les entreprises choisies par la commission pour la réalisation des travaux de la Halle de partage « La Marensine »,
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Le vote donne :

POUR à l'unanimité des membres présents et représentés.

Divers

- Projet de division parcellaire de la parcelle D 417 dans le cadre d'un projet de cession.
- Avis sur le projet de délibération concernant le complément indemnitaire annuel (CIA) avant passage au comité technique (CT). Révision du montant mis en place en 2017.

FIN DE LA SEANCE à 18h20.